

ROMALIE LEGENDRE NOTAIRE

ACTES REMUNERES AU TITRE DES HONORAIRES

Les montants des honoraires indiqués ci-dessus sont hors taxes auxquels il convient de rajouter la TVA au taux en vigueur au jour de la facturation, ainsi que les frais relatifs aux diverses demandes de pièces.

Le versement d'une provision correspondant à la moitié de l'honoraire est demandé à l'ouverture du dossier. Cette provision reste acquise à titre forfaitaire à ROMALIE LEGENDRE NOTAIRE en cas de non-réalisation de l'opération en compensation des frais engagés.

L'intégralité des honoraires ainsi que les frais, débours et droits liés à l'opération, doivent être réglés au terme de la prestation et au plus tard le jour de la signature de l'acte à laquelle la mission aura donné lieu.

Ce règlement est effectué par virement préalable sur le compte de l'Etude ROMALIE LEGENDRE NOTAIRE concernée, ouvert à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Au terme de l'opération, une fiche de taxe, une fiche de compte, le relevé du compte comptable sur lesquels figurent les honoraires sont transmis par mail ou encore mis à disposition du Client en main propre.

CE TARIF EST DECOMPOSE CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS RELATIVES AU DROIT :

- ✚ [DE LA FAMILLE](#)
- ✚ [IMMOBILIER](#)
- ✚ [DES ENTREPRISES](#)
- ✚ [ACTES DIVERS](#)



FAMILLE

✚ ADOPTION – REQUETE AU TRIBUNAL

300,00EUR HT (Minimum – ajustable selon difficultés avec accord)

✚ CHANGEMENT DE NOM

500,00EUR HT (Accompagnement dans procédure devant le Juge)

✚ CONVENTION DE QUASI-USUFRUIT

400,00EUR HT (Minimum – ajustable selon difficultés avec accord)

✚ DEPOT CONVENTION DIVORCE

49.44EUR HT (dans le cadre de la procédure de divorce par consentement mutuel)

✚ REQUETE AU JUGE

300,00EUR HT (Minimum – ajustable selon difficultés avec accord)

✚ REGLEMENTS EFFECTUES POUR LE COMPTE DE LA SUCCESSION

15,00EUR HT (Au-delà du 5ème).

✚ TESTAMENT – REDACTION - MODELE

100,00EUR HT (Minimum – ajustable selon difficultés avec accord)

IMMOBILIER

✚ NEGOCIATION IMMOBILIERE

Les honoraires de négociation sont calculés en fonction des tranches ci-dessous.

Jusqu'à 199.999,00 € : 6 % TTC du prix de vente

Egal et Au-delà de 200.000€ : 5 % TTC du prix de vente

Honoraires Minimum de 6.000,00€ TTC (Minimum – ajustable selon difficultés avec accord)

✚ DEPOT DE PIECES LOTISSEMENT

1000,00EUR TTC (Minimum – ajustable selon difficultés avec accord)

✚ ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION ET REGLEMENT DE COPROPRIETE/VOLUME

1.000,00EUR HT et HC (Minimum – ajustable selon difficultés avec accord)

✚ PRET A USAGE

1,00% HT (Ave minimum de 400,00EUR HT)

✚ PROCURATION SOUS SEING PRIVE

30,00EUR HT

40,00EUR HT (Si signature électronique à distance DOCUSIGN)

60,00EUR HT (avec rendez-vous de signature)

✚ PROMESSE DE VENTE – AVANT-CONTRAT

200,00EUR HT (Minimum – ajustable selon difficultés avec accord)

ENTREPRISE

✚ PACTE DUTREIL (ENGAGEMENT INITIAL)

1.200,00EUR HT (Minimum – ajustable selon difficultés avec accord)

✚ PACTE DUTREIL (DENONCIATION ENGAGEMENT COLLECTIF)

1.200,00EUR HT (Minimum – ajustable selon difficultés avec accord)

✚ STATUTS SOCIETE CIVILE (APPORTS EN NUMERAIRE)

1.000,00EUR HT (Redaction – Formalites en sus – ajustable selon difficultés avec accord)

✚ MODIFICATION STATUTS SOCIETE CIVILE

1.000,00EUR HT (Redaction – Formalites en sus – ajustable selon difficultés avec accord)

✚ STATUTS SOCIETE COMMERCIALE (APPORTS EN NUMERAIRE)

2.000,00EUR HT (Redaction – Formalites en sus – ajustable selon difficultés avec accord)

✚ APPORT BIEN IMMOBILIER EN SOCIETE

Application du tarif des ventes immobilières

AUTRES

✚ CERTIFICATION DE SIGNATURE

60,00EUR HT (Par certification)

✚ DEPOT DE PIECES

300,00EUR TTC (Minimum – ajustable selon difficultés avec accord)

✚ CONSULTATION LIBRE- 1H - NOTAIRE

250,00EUR TTC (Dès la 2d consultation, si absence d'acte en suite)